

Paris, le 11 mai 2012

Vivendi met en place avec succès une nouvelle ligne bancaire de 1,5 milliard d'euros, d'une durée de 5 ans

Vivendi a réussi le refinancement par anticipation de deux lignes de crédit bancaire d'un montant total de 2,7 milliards d'euros qui arrivaient à échéance en février 2013 (1 milliard d'euros) et en août 2013 (1,7 milliard d'euros) par une nouvelle ligne bancaire de 1,5 milliard d'euros d'une durée de 5 ans (juin 2017).

Cette opération syndiquée auprès d'un pool de 15 banques s'inscrit dans le cadre d'une politique de renforcement de la solidité financière du groupe. Celle-ci vise notamment à maintenir une durée moyenne de la dette supérieure à quatre ans et à accroître la part des financements obligataires dans le total de ses dettes à plus de 70 %.

A propos de Vivendi

Les plus belles émotions du numérique

Vivendi est au cœur des univers des contenus, des plates-formes et des réseaux interactifs.

Vivendi rassemble le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Groupe Maroc Telecom), le numéro un des opérateurs haut débit alternatifs au Brésil (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).

En 2011, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 28,8 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,95 milliards d'euros. Le groupe compte plus de 58 300 collaborateurs.

www.vivendi.com

Avertissement important

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.